

L'Adresse

Il faut que nous remaniions ces programmes, que nous les adaptions aux besoins des Canadiens. Tel est le point de vue que je défends. C'est précisément pour essayer de protéger ce secteur de la société qui, autrement, ne le sera plus, que nous devons essayer de faire quelque chose.

Mme Dianne Brushett (Cumberland—Colchester): Monsieur le Président, je félicite le député de Yorkton—Melville qui vient de prononcer son premier discours qui était éloquent.

Ma question concerne le Livre bleu. Je voudrais que le député donne un peu plus d'explications sur l'impôt négatif sur le revenu et la gestion financière et fiscale.

● (2010)

M. Breitreuz (Yorkton—Melville): Il me faudrait un peu plus de temps pour expliquer davantage l'impôt négatif sur le revenu. Au fond, l'exemple suivant peut faire l'affaire: si une personne gagne moins qu'un revenu donné, on ne prélèvera pas d'impôt, mais elle recevra un certain pourcentage. Je dois d'abord préciser que le but consiste à créer un incitatif pour que les gens travaillent et gagnent de l'argent. Il ne faut pas que, du moment où ils gagnent un salaire, on les pénalise en retranchant ce salaire de leurs prestations de sécurité sociale ou du Régime d'assistance publique du Canada.

C'est le but de l'impôt négatif sur le revenu. Il y aura un seuil au-dessous duquel la personne reçoit un certain pourcentage, mais du moment que son salaire dépasserait ce seuil, on commencerait à prélever de l'impôt. Ce serait un façon d'intégrer dans le système un incitatif pour que les gens cherchent du travail, mais sans les pénaliser lorsqu'ils en trouvent.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, avant et durant la campagne électorale, nous, libéraux, et plusieurs autres partis aussi, avons reproché aux conservateurs d'avoir fait exploser le chômage et d'avoir adopté une politique insuffisante de réduction de la dette. Nous avons dit que leur obsession de l'inflation et des dépenses publiques avait plongé le pays dans la récession, provoqué un nombre record de faillites, fait grimper le chômage à 11 p. 100 et fait tripler la dette nationale.

Nous avons fait valoir qu'il fallait supprimer le gaspillage et réduire certaines dépenses stériles, mais qu'il fallait surtout créer des emplois et stimuler la croissance économique.

La politique des conservateurs a entraîné une perte d'emplois, une réduction des recettes fiscales, un plus grand recours à l'assistance sociale et à l'assurance-chômage, et une hausse du déficit.

Conformément au programme du Parti libéral, les Canadiens vont retourner au travail, les entreprises vont réaliser des bénéfices, particuliers et sociétés vont payer des impôts, on aura moins recours à l'assurance-chômage et à l'assistance sociale, certaines sociétés ne seront pas renflouées et le déficit diminuera.

Dans son discours du Trône, le gouvernement libéral s'est engagé à réaliser les objectifs suivants, et je cite: «Le gouvernement attache la plus haute importance à la création d'emplois et à la croissance économique à court et à long terme.»

Nous avons promis de mettre en oeuvre le programme de modernisation des infrastructures municipales; de rétablir le Programme d'aide à la rénovation résidentielle, qui vise à rénover nos vieilles habitations et à améliorer notre banque de logements tout en créant des emplois; de créer un Service jeunesse pour aider les jeunes à faire la transition entre l'école et le travail; de mettre davantage de capitaux à la disposition de la petite entreprise; de créer le Fonds d'investissement canadien afin de stimuler l'avancement de la technologie; de promouvoir les activités de recherche et de développement; et d'améliorer les programmes de formation et de recyclage.

Ce ne sont là que quelques-unes des promesses du discours du Trône. Au cours du présent débat, les divers ministres ont expliqué plus en détail certains de ces programmes.

Je suis un chaud partisan de la formation, du recyclage, des études supérieures et de l'éducation permanente, mais je ne crois pas que ces programmes réussiront à eux seuls à résoudre le problème du chômage. On a proposé de consacrer une plus grande proportion de la caisse de l'assurance-chômage à la formation, mais il ne faut pas oublier qu'un nombre considérable de chômeurs canadiens sont déjà très bien formés. Leur problème, ce n'est pas qu'ils manquent de formation, mais qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois.

En outre, il faut s'assurer que les programmes de formation sont adaptés aux véritables problèmes économiques de notre pays. Trop souvent, d'une part, on forme des gens pour des métiers qui ne sont plus en demande dans l'entreprise privée et, d'autre part, on n'offre pas de cours pour les métiers qui le sont. J'ai eu trop souvent l'occasion d'observer cette situation dans ma propre ville, à Montréal, où des gens s'inscrivent à des cours de formation et ne réussissent pas à trouver des emplois par la suite. Par contre, les employeurs sont à la recherche de gens qu'ils pourraient former, car il n'y a pas de formation offerte dans leur domaine.

● (2015)

De toute façon, je me réjouis de l'examen des programmes de soutien du revenu et de la sécurité sociale qui a été annoncé dans le discours du Trône et qui devrait être dirigé par le ministre du Développement des ressources humaines. D'ailleurs, je crois que cette proposition fera l'objet du débat de lundi prochain.

Je voudrais maintenant aborder certaines critiques formulées à l'endroit du programme économique du gouvernement qui vise à créer des emplois et à stimuler la croissance. Premièrement, certains ont prétendu pendant la campagne électorale et prétendent encore aujourd'hui que le programme d'infrastructure ne servira qu'à boucher les trous dans les rues et ne créera aucun emploi permanent.

Je tiens à dire avant tout que ce programme reçoit l'appui de toutes les provinces et de la grande majorité des municipalités. Il ne servira pas qu'à boucher les trous dans les rues, ce qui corres-